



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## musées

Question écrite n° 89960

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le plan « musées en région », mis en place par son ministère. Il lui demande de lui préciser les grandes orientations de ce plan.

### Texte de la réponse

Plan d'investissement pour les musées territoriaux et les petits musées nationaux, le plan « musées en région » mobilise près de 70 Meuros sur le projet de loi de finances 2011-2013. Il concerne 79 projets sur l'ensemble du territoire, urbain et rural, métropolitain et ultramarin, avec une moyenne de trois projets par région, et leur garantit un rythme accéléré de réalisation sur 2011-2013. Le plan vise à mettre en lumière de remarquables projets de création, de rénovation, d'extension de musées en régions, afin de mieux faire connaître les richesses artistiques de notre territoire. Ce plan d'investissement se traduit par un effort de financement accru de l'État aux côtés des collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage des projets, dont les efforts d'investissements sont démultipliés grâce à l'aide de l'État. Le plan participe également d'une volonté de développement économique, en offrant des retombées directes (créations d'emploi dans les domaines de la construction/restauration, des métiers d'art, etc.) et indirectes (valorisation de l'attractivité économique et touristique des territoires). Le choix des projets a été effectué à partir de critères de sélection relatifs : au développement culturel des territoires (projets de villes, initiatives propres au développement rural et au développement régional ainsi que des projets ayant un impact national, voire international) ; à la qualité du projet scientifique et culturel, travail essentiel et préalable à tout projet d'investissement ; à l'ambition architecturale (contribution des musées à l'innovation et à l'excellence architecturale) ; à l'engagement de la collectivité maître d'ouvrage à assurer des moyens de fonctionnement pérennes à leur musées rénovés ; à l'équilibre des thématiques représentées (Beaux-Arts, archéologie, musées de société, histoire et maison des grands hommes). Enfin, ce plan permettra de progresser dans de nombreux domaines prioritaires pour le ministère, concernant notamment la sûreté et la sécurité des collections, la conservation préventive et le développement durable, l'ouverture à tous les publics et l'augmentation de l'offre pédagogique et culturelle.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89960

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 octobre 2010, page 10698

**Réponse publiée le** : 29 novembre 2011, page 12514